



Conseil d'administration du 23 septembre 2020
Membres en exercice : 54
Membres présents ou suppléés : 53
Membres ayant donné mandat : 0
Nombre de voix : 53

DELIBERATION n° 2020-02
ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 7 septembre 2020, s'est réuni le 23 septembre 2020, à la salle polyvalente d'Arc-en-Barrois, commune du siège de l'établissement, sous la présidence de Monsieur Joseph ZIMET, commissaire du gouvernement.

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331-8 et R331-23 ;
Vu le décret n°2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts, modifié par le décret n° 2020-752 du 19 juin 2020 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2020-08-202 portant nomination des membres au conseil d'administration du Parc national de forêts ;
Vu le règlement intérieur de l'établissement public du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;

Article 1

Le commissaire du gouvernement a recueilli une candidature :
Monsieur Nicolas SCHMIT – maire de Villiers-le-Duc.

Résultats du 1^{er} tour de scrutin à la majorité absolue
Nicolas Schmit : 45 voix
Bulletins blancs : 6
Bulletins nuls : 2

Le conseil d'administration a élu Président **Monsieur Nicolas SCHMIT**, maire de Villiers-le-Duc, à la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin.

Article 2

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

Fait à Arc en Barrois, le 23 septembre 2020

La directrice par intérim

Véronique GENEVEY

Le Préfet de la Haute-Marne
Commissaire du gouvernement

Joseph ZIMET